



MARITIME EMPLOYERS ASSOCIATION ASSOCIATION DES EMPLOYEURS MARITIMES

MONTRÉAL, le 17 septembre 2019

Montréal, September 17, 2019

LETTRE CIRCULAIRE # 2120 / CIRCULAR LETTER # 2120
A TOUS LES MEMBRES DE L'ASSOCIATION DES EMPLOYEURS MARITIMES /
TO ALL MEMBERS OF MARITIME EMPLOYERS ASSOCIATION
FÊTE NATIONALE DU QUÉBEC / QUEBEC NATIONAL DAY
24 JUIN 2020 / JUNE 24, 2020

Messieurs,

Dear Sirs:

Veillez prendre note que mercredi le 24 juin est un jour férié au Québec au sens des conventions collectives présentement en vigueur et, par conséquent, les stipulations suivantes s'appliquent.

Please be advised that Wednesday June 24 is a legal holiday in Quebec as stipulated in our present Collective Agreements. Therefore, the following provisions shall apply.

La Fête nationale du Québec est un jour non ouvrable pour les employés suivants : Montréal, Syndicat des débardeurs, SCFP section locale 375 et I.L.A. Local 1657. Les employés dont il est question ne seront donc pas disponibles pour la journée du 24 juin.

Quebec National Day is a non-working day for the following employees: Montreal – Syndicat des débardeurs, CUPE Local 375 and I.L.A. Local 1657 and those employees are not available for June 24.

Pour ce qui est des employés de Trois-Rivières/Bécancour, SCFP Section locale 1375, la Fête nationale est un jour ouvrable. Les employés appelés à travailler ce jour-là devront être rémunérés selon les taux établis pour les dimanches et jours de fêtes légales.

For employees of Trois-Rivières/Bécancour, CUPE Local 1375, National day is a working day. Employees who work on that day must be paid at the rate provided in the various Collective Agreements for a legal holiday.

**ASSOCIATION DES EMPLOYEURS MARITIMES /
MARITIME EMPLOYERS ASSOCIATION**

NICOLA DOLBEC
**Vice-Président, Relations industrielles/
Vice-President, Industrial Relations**

www.mea.ca

2100, avenue Pierre-Dupuy, Aile 2, bureau 1040, Montréal (Québec) H3C 3R5
Tél. : 514 878-3721 Téléc. : 514 866-4246